

Montréal, le 8 avril 2021

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Éric David
Municonseil Avocats inc.
800, Square-Victoria
Bureau 720
C.P. 156
Montréal (Québec) H4Z 1C3

**Objet : Audience sur les coûts d'exploitation que doit supporter un
détaillant en essence ou en carburant diesel
Dossier R-4141-2020**

Maître David,

La Régie de l'énergie (la Régie) accuse réception de votre lettre du 6 avril dernier, dans le dossier mentionné en objet, par laquelle OC/APA demande un délai supplémentaire pour le dépôt de sa preuve.

Pour les motifs mentionnés à cette lettre, la Régie accorde le délai requis par l'OC/APA et attendra donc le dépôt de ce document **au plus tard le 30 juillet 2021 à 12 h.**

Veillez agréer, Maître David, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Natalia Lis

Natalia Lis pour
Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/ml